

Contrat d'engagement du 31 mai 2011 au 17 mai 2012

Une distribution tous les 15 jours d'un panier composé de 4 fromages type cabécou : 1 caillé, 1 frais, 1 sec et 1 affiné, pour un prix de 10 euros le panier.

*De temps en temps, dans ce panier, 2 fromages seront remplacés par 1/6^{ème} de tome de chèvre.
Pas de distribution durant les mois de janvier et de février*

Nom de l'adhérent:.....

Adresse:.....

Téléphone domicile/portable:.....

- S'engage à respecter la charte des AMAP, S'engage à participer à la vie de l'AMAP (**aide à la distribution**), S'engage à être solidaire du producteur dans les aléas de la production,
- S'engage à régler d'avance l'achat pour 10 mois soit 21 distributions de fromage de chèvre à Christine et Gilbert Boucher, éleveurs producteurs à Noaillan,
- S'engage à venir récupérer les produits sur le lieu de distribution les jours convenus.

Les producteurs Christine et Gilbert Boucher,

- S'engagent à respecter la charte de l'Agriculture Paysanne,
- S'engagent à apporter leurs fromages sur le lieu de distribution les jours convenus.

*Les jours de distributions sont : 31 mai, 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre, 1^{er}, 15 et 29 novembre, 13 et 27 décembre, 6 et 20 mars, 2 et 17 avril, 1^{er} mai .

*Le lieu de distribution : *salle de l'Abbé Gaillard à Belin, et Chez José une fois par mois.*

Les modalités de règlement : 1 chèque de 218,40 euros

2 chèques de 109,20 euros 4 chèques de 54,60 euros 8 chèques de 27,30 euros

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Reçu Contrat d'engagement du

Contrat d'engagement du 31 mai 2011 au 17 mai 2012

AMAP Lou Casalot

Fromage de chèvre

Producteurs : Christine et Gilbert Boucher

Christine et Gilbert Boucher attestent avoir reçu de

M.....pour confirmation de son engagement d'achat.

Les modalités de règlement : 1 chèque de 218,40 euros

2 chèques de 109,20 euros 4 chèques de 54,60 euros 8 chèques de 27,30 euros

Chèques établis à l'ordre de Gilbert Boucher.

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Rappels

* Les jours de distributions sont : 31 mai, 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre, 1^{er}, 15 et 29 novembre, 13 et 27 décembre, 6 et 20 mars, 2 et 17 avril, 1^{er} mai .

*Le lieu de distribution : *salle de l'abbé Gaillard à Belin et Chez José une fois par mois.*

Aide à la distribution le.....

Numéros des chèques remis :

Remis le 31 mai au producteur :

A remettre le 28 juin :

A remettre le 9 août :

A remettre le 6 septembre :

A remettre le 18 octobre :

A remettre le 15 novembre :

A remettre le 27 décembre :

A remettre le 20 mars :

Fiche technique de la ferme

Structure	Chèvres de race alpine : actuellement, le troupeau se compose d'une quarantaine de chèvres produisant du lait, de deux boucs et de 8 chevrettes nées à la ferme cette année. Les chèvres sortent tous les jours, le berger dispose de 11 ha de pâturage (alentours de la ferme et communaux) A leur alimentation de base s'ajoutent un peu de maïs, un peu d'orge et un supplément minéral bio.
Le produit	Fromage de type cabécou et tome de chèvre
Les modes de commercialisation	Vente directe, marchés (Villandraut, Langon) et AMAP (Léognan)

Contacts coordinateurs : Martine et Lucien Arlaud 05 56 88 54 87